



Montpellier, le 16 septembre 2017

## 2017/2018 - CIRCULAIRE N° 1

Objet - [version PDF](#)

1. Compte rendu AG du 24 juin 2017.
2. Compte rendu CA et réunion de bureau du 24 juin 2017.
3. Dispositions de début de saison
4. Compétitions à venir : festival d'Alès ([affiche](#), [inscription](#)), CD 34 ([affiche](#), [inscription](#)), CD 30 ([affiche](#), [inscription](#)), CD 66 ([affiche](#), [inscription](#)), Classique Montpellier ([affiche](#), [inscription](#)), Qualification Vermeils ([affiche](#), [inscription](#)).
5. Résultats : Masters classique, CDM Martigny, CDM anglophone, Festival d'Argelès.
6. Carnet noir : Chantal Jaffuel.
7. Création d'un club virtuel.

### 1. Compte rendu de l'Assemblée générale 2017 du comité

L'assemblée générale du comité Languedoc-Roussillon de la FFSc s'est tenue à Béziers le samedi 24 juin 2017 à la salle Verdier.

**Licenciés présents (19)** : Maryse Auriol (Roquefort), Martine Blanc (Narbonne), Hervé Bohbot (Montpellier), Emmanuelle Boucard (Béziers), Claudine Boyer (Montpellier), Marc Cabes (Montpellier), Liliane Cathala (Béziers), Rémy Garimond (Béziers), Gisèle Garin (Lattes), Serge Haenni (Montpellier), Yves Hénon (Perpignan), Bernadette Lacan (Béziers), Sylvie Lovotti (Alès), Annie Mailhé (Béziers), Danielle Marino (Perpignan), Michèle Murcia (Lattes), Jérôme Pascal (Nîmes), Annie Rougeot (Béziers), Michel Vandepontseele (Nîmes).

**Clubs :**

- Représentés : Alès, Lattes, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Perpignan, Roquefort-des-Corbières.
- Excusés : Argelès-sur-Mer, Castelnau-le-Lez, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Sète, Vauvert, Villelongue-de-la-Salanque.
- Absents : Beaucaire, Vergèze, Lunel.

**Membres du bureau :**

- Présents : Hervé Bohbot (HB), Marc Cabes, Jérôme Pascal, Michel Vandepontseele.
- Excusé : Philippe Soussan.
- Démissionnaire : Jean-Marc Orhnia.

*La séance est ouverte à 10h par HB qui remercie les licenciés présents.*

#### 1.1 Rapport moral

Le bilan moral détaillé de la saison en cours n'a pas pu être rédigé et envoyé avant l'AG faute de temps par Hervé Bohbot (HB), qui distribue l'état des clubs et licences ainsi que le bilan de la participation aux compétitions. Philippe Soussan (PS), secrétaire, étant absent pour des raisons professionnelles, c'est Jérôme Pascal (JP) qui se chargera du compte-rendu de cette AG. HB rappelle que le rapport moral est en fait un résumé des circulaires qui figurent sur le site web du comité à disposition. Quelques points font l'objet de remarques ou de discussions.

#### a. Clubs et licences

Le récapitulatif annuel des [clubs et licences](#) est distribué et commenté. Il est déploré une baisse de 4,5 % du nombre de licenciés. Comme chaque année, la nécessité de renouveler et rajeunir le comité est soulignée. Pour cela, il faut des séances le soir ou le samedi après-midi ce que ne proposent que peu de clubs. HB insiste sur le succès des manifestations du type "festivals du jeu"

organisées un peu partout, où il faut qu'une animation Scrabble soit proposée, car il trouve qu'il y a une véritable envie de jouer "en vrai", le jeu en ligne ayant ses limites (triche, manque de convivialité).

L'évènement marquant de cette saison a été l'implosion du club de Saint-Jean que de nombreux membres ont quitté pour Argelès-sur-Mer et Perpignan. Une AG sera prochainement organisée et tous espèrent que le club aura un nouveau départ la saison prochaine. HB regrette la situation actuelle et remercie Janine Betsch et Pierre-Olivier Georget qui ont créé ce club et l'ont animé pendant 20 ans.

HB présente à l'AG un document inédit qu'il a réalisé après un gros travail de recherche : [l'historique des clubs affiliés du comité](#). On y voit que seuls quatre clubs ont vécu les 40 d'existence du comité : Béziers, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Alès est gentiment charrié avec "seulement" 39 ans de présence... Certains sont étonnés de voir apparaître dans ce tableau Avignon, Marseille ou Aix-en-Provence ... et HB explique que le comité, qui avait son siège à Caissargues, près de Nîmes s'appelait Languedoc-Provence à sa création en 1977 et que le comité Provence n'a été créé que l'année suivante. Par ailleurs, plusieurs clubs ont le même code car la fédération les réutilise et affecte à un nouveau club le premier code disponible : un même club peut avoir eu plusieurs codes s'il y a eu une interruption d'affiliation et le prochain club du comité s'appellera donc I02.

Il est rappelé l'existence de nombreux clubs non-affiliés, parfois très anciens. La plupart sont animés par des joueurs licenciés par ailleurs (Vendargues) ou anciens licenciés (La Grande-Motte). Cette non-affiliation est un choix assumé car la fédération leur est bien connue et ne les intéresse pas. HB insiste sur le fait qu'il est bien plus productif de se rapprocher d'eux que de les regrouper sous l'appellation clubs "fantômes" ou pire "pirates" comme le fait la fédération, qui n'a pas l'exclusivité de la pratique du Scrabble en France. Le site Internet du comité donne les coordonnées de quelques-uns d'entre eux et un espace leur est ainsi proposé gracieusement. L'exemple du club de Vendargues, pratiquement associé au comité, où nous jouons les phases 3 depuis plusieurs années, toujours parfaitement accueillis par ses membres, dont certains sont licenciés, est un modèle de ce que pourraient être les relations avec des clubs non-affiliés.

HB note avec satisfaction le renouveau du club de Lunel qui voit son nombre de licenciés augmenter de près de 50 %.

JP en prélude à la suite, souhaiterait qu'au moins un membre de chaque club soit présent dans les tournois homologués du comité et trouve anormal que des clubs ne soient pas représentés lors de compétitions organisées par leurs proches voisins.

## b. Compétitions

Le récapitulatif de [participation aux compétitions](#) est distribué et commenté. Tout est à peu près stable sauf pour le Simultané Mondial en semi-rapide qui est en augmentation. HB s'inquiète de la baisse de la fréquentation des TH2 en faveur des scolaires et il insiste sur le fait qu'il n'y a pas de redevances sur ces tournois, que les arbitres et ramasseurs, qu'il remercie, ont presque toujours été bénévoles pour ces tournois. HB précise également qu'il a effectué les tirages des parties, et que si les parties du premier TH ont été exceptionnellement longues (25 et 26 coups), seul le hasard en avait décidé ainsi : il n'y a aucune sélection des parties, qui ont été tirées dans les conditions du direct.

JP revient à la charge sur la baisse de fréquentation des TH3 du comité et encourage les clubs à en organiser. Il se dit exaspéré par la facilité à gagner beaucoup de points sans se déplacer et il regrette que les TH3, plus conviviaux et bien plus compliqué à organiser ne soient pas plus prisés. Il est répondu que les joueurs vieillissent et de déplacent moins. HB rappelle que les simultanés (SP, SDF, etc.) rapportent par ailleurs de l'argent au comité et que les simultanés du samedi qui concurrençaient les TH ont heureusement été supprimés des semaines fédérales. JP rappelle que les TH nécessitent du temps, de la motivation, de l'énergie et qu'ils ne doivent pas faire perdre de l'argent aux organisateurs.

On remarque une baisse de la fréquentation et de centres organisateurs pour le Simultané National Handicap. HB signale que la dotation de cette épreuve s'est réduite comme peau de chagrin avec les années et que si le principe était intéressant, la formule utilisée ne semble pas convaincre.

HB récapitule les meilleures performances des joueurs et clubs de notre comité dans les épreuves de la saison écoulée : au niveau national, signalons la victoire de Marc Cabes à la phase 3 et celle du club de Montpellier à la qualification Interclubs, ainsi que la brillante quatrième place de Patrick Vigroux et Jérôme Pascal au championnat de France en Paires. De nouveaux palmarès et classements ont été ajoutés au site web du comité. Tous les résultats du comité sont consultables sur le site.

HB remercie vivement Marc Cabes pour la compilation des résultats sous Sigles et les responsables de centres pour la rapidité de la communication de ceux-ci. Seul le simultané semi-rapide a causé quelques soucis suite au coup nonuple (BASTIDES) qui a dû être annulé dans un des centres. Les résultats des joueurs qui s'estimaient lésés par le calcul de moyenne effectué par la fédération n'ont pas été envoyés, à leur demande.

Concernant le **Scrabble scolaire**, HB tient à remercier Emmanuelle Boucard (EB) et Claudine Boyer (CB), qui ont pris en charge le Scrabble scolaire et notamment l'organisation du Concours des Ecoles 2016-2017, suite à la démission de fait de Jean-Marc Orhniel (JMO). Pour la première fois, une vraie finale régionale a été organisée, à Roquefort-des-Corbières, club qu'HB remercie chaleureusement, et a été un grand succès avec la participation de parents et d'enseignants motivés ayant fait jusqu'à 200 km. Le comité a versé une aide de 10 à 20 euros pour tous ceux qui ont parcouru plus de 100 km aller-retour. Toutefois, il apparaît souhaitable d'organiser une finale en duplex l'année prochaine, au nord et au sud du comité, avec si possible une mise en relation en direct. Il faut noter aussi que nous avons accueilli plusieurs écoles dépendant du comité Midi-Pyrénées (ouest audois, sud de l'Aveyron), à leur demande, ce dernier ne souhaitant pas organiser ce concours cette année. Les 8 enfants qualifiés du comité ont participé à la finale nationale à Paris début juin où ils ont obtenu des résultats très honorables : une aide de 80 euros a été octroyée pour chacun d'eux.

Au niveau du **Scrabble classique**, à part Montpellier-Scrabble qui organise dorénavant un tournoi chaque mois, qui héberge les Masters régionaux et représente les 3/4 des équipes Interclubs, il ne reste plus que le tournoi lors du festival d'Argelès au niveau du comité. C'est bien dommage.

### c. Fonctionnement du bureau

Le bureau ne s'est pas réuni officiellement en dehors du jour de la précédente AG. Toutefois, de nombreuses entrevues ont eu lieu lors de tournois régionaux ou nationaux et nous avons surtout procédé par échanges téléphoniques ou par courriel.

JMO est démissionnaire du bureau du comité et du poste de délégué scolaire (communication orale à HB lors du festival de Vichy). Selon nos statuts, il n'est pas nécessaire de procéder à de nouvelles élections, des remplaçants seront proposés par le bureau à l'approbation du conseil d'administration lors de la réunion qui suivra l'AG. EB et CB interviennent pour signaler qu'il était impossible de discuter avec JMO. HB explique quant à lui qu'il a fait son possible pour établir un dialogue que JMO a obstinément refusé. On évoque rapidement le mail envoyé par JMO. Le bureau du Comité reconnaît toutefois son implication et son travail dans les PO, ainsi que pour la revue dont il a réalisé quelques numéros.

Par ailleurs, HB signale qu'il a représenté le comité au CA de la FFSc le 7 janvier à Paris et le 10 juin dernier à Marseille [cf. compte rendu du CA du comité].

### d. Arbitrage

JP, responsable de l'arbitrage du comité, déplore des frais d'arbitrage déclarés trop élevés sur quelques feuilles de trésorerie. On évoque le fait de modifier la formule calculant le nombre maximum d'arbitres et de ramasseurs "défrayables" en fonction du type d'épreuve et de la participation, pour éviter les "effets de seuil". Il sera simplement demandé d'inscrire les noms des arbitres et ramasseurs défrayés sur les feuilles de trésorerie du comité, afin de s'assurer qu'ils sont bien réels !

HB rappelle que les défraiements ont été revalorisés de 7 à 8 euros par partie cette année, ce qui reste assez symbolique. Le comité tient à remercier chaleureusement tous les arbitres, ramasseurs, teneurs de tableaux et plus généralement tous ceux qui permettent aux autres de jouer dans de bonnes conditions, qui se sont dévoués au sein du comité, et que sera remis à ceux qui le souhaitent un diplôme d'arbitre. Concernant ce diplôme ou la possibilité d'être « évalué », JP propose aux volontaires de se signaler afin de l'être à l'occasion de TH ou des championnats régionaux.

Il est demandé par ailleurs de mettre à jour les documents concernant l'arbitrage sur le site du comité. HB indique que ce sera fait. La [liste des arbitres](#) est actualisée sur demande sur le site du comité.

### e. Communication

Il y a eu moins de circulaires cette année que l'année dernière. Le rythme est d'une par mois environ. Les annonces sont dorénavant envoyées directement à tous les licenciés pour lesquels nous disposons d'une adresse électronique à travers une liste de diffusion. Il est demandé à chaque président de signaler les changements afin que l'information parvienne bien à tous. Par ailleurs, toutes les circulaires et annonces de tournois sont également disponibles au format PDF afin d'être imprimées et affichées dans les clubs pour ceux qui ne disposent pas d'un courriel.

Toutes les informations concernant la vie du comité sont censées figurer sur le site web et toutes les demandes de mises à jour et corrections sont les bienvenues. Le long travail de reconstitution des archives et de leur numérisation a continué cette année : en plus de nouveaux palmarès, la quasi-totalité des comptes rendus d'AG et de CA du comité depuis les origines est maintenant disponible. HB insiste sur l'importance du travail de conservation : il ne s'agit pas seulement de recommencer saison après saison l'organisation d'épreuves aussitôt oubliées... et la connaissance du passé permet d'éclairer les décisions présentes et futures... On remercie HB pour son travail d'archives qui nous permet (permettra) d'avoir tout à disposition en quelques clics.

Rémy Garimond (RG) estime à juste titre de rappeler les différentes listes de diffusion existantes sur le site. Il est rappelé que le site web ne coûte que 12 euros par an pour la location du nom de domaine, l'hébergement étant fourni gratuitement par Philippe Soussan qui, par ailleurs très pris professionnellement, s'occupe de l'administration et de la sécurité du site. De manière unanime l'assemblée félicite la tenue du site et de son évolution dans le bon sens.

HB rappelle qu'il existe une page d'accueil directe pour chaque club au sein du site du comité du type : <https://www.scrabble-lr.fr/ales> à laquelle vous pouvez faire référence et envoyer des informations, photos, articles de journaux, etc. concernant votre club. Cette possibilité est encore assez peu utilisée.

### f. Fête du comité

La journée dans les Corbières du 11 juin (visites de Terra Vinea et de l'abbaye de Fontfroide, barbecue et soirée au Mas Rojac chez Nicole Luyten) organisée à l'occasion des 40 ans du comité régional a été unanimement appréciée par les quelques 70 participants. HB remercie vivement Nicole Luyten sans qui cette journée n'aurait pas pu se dérouler. Il est toutefois regretté - pour eux - que plusieurs clubs n'aient eu aucun représentant.

La possibilité de reproduire une nouvelle journée conviviale sans attendre les 50 ans du comité afin de pouvoir se rencontrer sans forcément jouer au Scrabble a été vivement souhaitée par les participants. Le bureau y réfléchit et toutes les propositions sont bienvenues.

**Soumis au vote de l'AG, le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## 1.2 Rapport financier

HB remercie Michel Vandepontseele pour la tenue des comptes 2016-2017 qui sont présentés de manière très claire et ont été [publiés avec la circulaire de juin 2017](#) portant convocation à l'AG. Il est à nouveau rappelé que les dépenses d'arbitrage doivent être en rapport avec le nombre de joueurs arbitrés. HB remercie les clubs qui organisent les TH2 en faveur des scolaires ce qui permet de soutenir cette activité (la participation nette du comité est de l'ordre de 1000 €). Les aides aux joueurs et aux clubs représentent toujours la plus grosse dépense (40 % du budget).

Le résultat de la saison 2016-2017 est déficitaire de 729.59 €, imputable à différents facteurs, dont la prise en compte de la subvention Interclubs de deux exercices (cette année la subvention a été versée en cours d'exercice), la baisse des licences et bien sûr le coût exceptionnel de la fête anniversaire du comité (1126 €) qui ne se reproduira pas l'année prochaine. Ce léger déficit n'est donc pas inquiétant et d'autre part, les réserves du compte sur livret sont toujours importantes (12 000 € soit presque un an de fonctionnement).

Une mise au point est faite concernant l'open du championnat du monde de Scrabble classique, qualificatif pour ledit championnat, le comité s'alignera sur la position de la FFSc : s'il y a une subvention à un qualifié par le biais de l'Open, le comité fera de même, sinon non.

### **Soumis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

## 1.3 Représentants du comité à l'AG de la FFSc

Trois candidatures ont été présentées pour les trois places du comité : Yves Hénon (Perpignan), Jérôme Pascal (Nîmes) et Emmanuelle Boucard (Béziers). Ces trois candidatures sont donc entérinées.

*L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée.*

## 2. Compte rendu du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé des membres du bureau et des présidents de clubs. Toutefois, tous les licenciés présents sont invités à y assister et à intervenir s'ils le souhaitent.

### 2.1 Élaboration du calendrier pour la saison 2017/2018

Le projet de [calendrier 2017-2018](#) est complété par les différents clubs, lors d'un tour de table, épreuve par épreuve. Les principaux changements par rapport à la saison précédente sont le regroupement des 3 phases qualificatives pour le championnat de France lors du premier trimestre. En conséquence, le championnat régional aura lieu début 2018, ce qui simplifiera l'attribution des places supplémentaires pour la finale.

- **Championnat régional interclubs classique** : il aura lieu à Montpellier, les clubs du sud du comité ne semblant plus intéressés.
- **Qualification Interclubs** : l'organisation en trois centres à Roquefort, Montpellier et Nîmes ou Alès était satisfaisante et sera reconduite.
- **TH en faveur des scolaires** : un troisième tournoi est ajouté au calendrier. Plus il y aura de centres, plus il y aura de PP !

Quelques centres sont encore incertains et des ajustements pourront toujours intervenir : la dernière version du calendrier avec sa date de mise à jour figure sur le site du comité.

### 2.2 Nominations

Conformément aux statuts, le bureau propose l'intégration d'Emmanuelle Boucard en son sein, plus spécialement chargée du Scrabble jeune et scolaire, en remplacement de Jean-Marc Orhnia, démissionnaire.

Par ailleurs, le bureau propose que Claudine Boyer (Montpellier) devienne la nouvelle déléguée "Jeunes et Scolaires" du comité en remplacement de Jean-Marc Orhnia, démissionnaire.

Danielle Marino (Perpignan) est nommée déléguée scolaire pour les Pyrénées-Orientales, par intérim.

### **Le conseil d'administration approuve ces nominations à l'unanimité**

Les nouvelles responsables scolaires contacteront Jean-Marc Orhnia afin que celui-ci leur transmettent les archives et dossiers en cours.

### 2.3 Demande d'affiliation du club de Graulhet

Le club de Graulhet (Tarn) a sollicité le bureau du comité Languedoc-Roussillon il y a quelques semaines pour nous rejoindre et ainsi quitter le comité Pays d'Oc. Le bureau a donné un avis favorable unanime à cette requête.

Le 10 juin dernier, lors du CA de la FFSc, cette demande a fait l'objet d'une longue discussion du fait de l'opposition du comité Pays d'Oc à ce départ. HB a rappelé qu'il s'agissait d'une décision prise à l'unanimité en AG du club de Graulhet, que le comité Languedoc-Roussillon est d'accord et qu'il n'existe pas d'incohérence géographique à ce rattachement (l'Ouest de l'Hérault étant frontalier du sud du Tarn). HB a rappelé que les départs des clubs de Carcassonne et Limoux de notre comité vers le comité alors Midi-Pyrénées n'étaient pas souhaités par nous, ce qui n'avait pas gêné ce changement à l'époque... Le bureau de la fédération a

souhaité rendre obligatoire l'accord du comité de départ, créant ainsi une situation de blocage. Un vote du CA de la FFSc sur cette question spécifique du rattachement de Graulhet au comité Languedoc-Roussillon sera organisé au cours de l'été.

Le bureau du comité propose au CA d'adopter une motion approuvant le rattachement du club de Graulhet à notre comité. Plusieurs voix dénoncent le "deux poids deux mesures" de la fédération, toujours en notre défaveur : « **Les membres du conseil d'administration du comité Languedoc-Roussillon approuvent à l'affiliation du club de Graulhet à notre comité.** »

Cette motion est adoptée à l'unanimité. Tout le monde est d'accord pour demander au CA de la FFSc de respecter la volonté des joueurs.

## 2.4 Questions diverses

- **Tarif des compétitions** - Les tarifs des épreuves ne changeront pas la saison prochaine. Le défraiement des arbitres et des ramasseurs non plus, mais une nouvelle revalorisation sera à l'ordre du jour l'année prochaine, si les finances le permettent.
- **Dotation** - La dotation fédérale devrait être maintenue au même niveau (200 €) mais le bon d'achat Promolettres (environ 60 € l'an dernier) devrait logiquement disparaître avec la société, votée par le CA FFSc de juin.
- **Papeterie** - La disparition de Promolettres rend incertain l'approvisionnement en bulletins. Nous espérons que la fédération proposera une solution dans la continuité de la situation actuelle. Aucune information n'est disponible quant à la fin effective de l'activité commerciale.
- **Aide aux joueurs** - Les aides pour les équipes qualifiées pour les finales interclubs duplicate (55€ par joueur) et classique (60 € par joueur) vont être uniformisées à 60 €. Les aides individuelles seront maintenues à leur niveau actuel.

*La séance est levée et tous les présents sont invités à un déjeuner convivial.*

## 3. Dispositions de début de saison

### 3.1 Affiliations et paiements

Voir les documents sur le site web du comité dans la rubrique [Documents types](#). Pour toute communication par courriel, merci d'utiliser l'adresse [comite.lr.scrabble@gmail.com](mailto:comite.lr.scrabble@gmail.com) ou [ca@scrabble-lr.fr](mailto:ca@scrabble-lr.fr) (liste de diffusion du CA du comité).

Cette année, la fédération n'a pas fait de courrier de début de saison, tous les documents sont dorénavant à télécharger à partir de la "fiche club" du site fédéral. Concernant l'affiliation des clubs, la feuille "bleue" accompagnée du règlement est à adresser à la fédération et la feuille "jaune" est à adresser à HB. N'oubliez pas de reporter sur **les deux** exemplaires toutes modifications concernant les contacts et les horaires de votre club.

Notre trésorier, Michel Vandepontseele est en convalescence d'une lourde opération cet été. Afin de lui faciliter la tâche au maximum, nous vous remercions de bien vouloir effectuer **tous les règlements** au comité (licences et redevances) par **virement bancaire** : toutes les banques proposent une gestion des comptes en ligne pour un coût modique et les virements occasionnels coûtent bien moins chers qu'un timbre-poste. Merci de bien vouloir indiquer clairement le motif du virement. Si vous ne l'avez pas encore, demandez le RIB du comité et fournissez le vôtre, afin de recevoir les subventions aux joueurs et d'éventuels remboursements. En cas d'impossibilité de régler par virement, il est bien sûr toujours possible d'adresser des chèques...

Les feuilles de renouvellement de licences sont également à télécharger et imprimer depuis le site fédéral. Pensez à renseigner les changements de coordonnées et à compléter les manques éventuels, **surtout** les adresses courriel, ce qui permettra de mettre à jour la liste de diffusion du comité.

Les carnets de licence (nouvelles ou changement de clubs) ont également été remplacés par un formulaire téléchargeable. Le comité ne dispose plus que de quelques carnets et demandera toutefois à la fédération s'il peut encore en obtenir.

### 3.2 Compétitions

- **Épreuves régionales** : renvoyer à [Hervé Bohbot](#) votre fiche [Organisation des compétitions](#) en précisant bien le **lieu et le responsable de centre** afin de préparer les circulaires. Les résultats sous Sigles sont à envoyer le plus rapidement possible à [Marc Cabes](#) et au [comité](#). Téléchargez les [feuilles de trésorerie 2017-2018](#).
- **Tournois homologables** : les nouveaux tournois doivent être annoncés au moins deux mois avant la date prévue ([calendrier@ffsc.fr](mailto:calendrier@ffsc.fr)). Il n'est pas nécessaire de renvoyer une demande d'homologation pour les tournois récurrents. L'envoi des résultats à la Fédération doit être réalisé sous Sigles, au plus tard une semaine après le tournoi. Il faut y joindre le classement du Grand Prix éventuellement et la liste des arbitres. Les résultats au format Excel doivent être envoyés au [comité](#) pour publication sur le site web. Vous pouvez joindre également les parties si vous voulez qu'elles soient rejouables en ligne ([www.duel-de-mots.com](http://www.duel-de-mots.com)) à partir du site du comité.
- **Simultanés** : tous les règlements sont à effectuer par **virement** sur le compte du comité régional.

### 3.3 Résultats saison passée et nouveaux classements

Le [classement 2017-2018](#) est consultable sur le site fédéral. Pensez à mettre à jour vos logiciels Duplitop et Sigles (dézipper le [fichier](#) contenant les mises à jour dans le répertoire C:\Sigles\_tournoi) avec les nouvelles séries.

Les [fiches de points](#), duplicate et classique, des joueurs sont disponibles depuis quelques jours. Chacun peut y accéder grâce à sa fiche sur le site [www.ffsc.fr](http://www.ffsc.fr), les responsables de club peuvent télécharger les fiches duplicate de tous leurs licenciés.

## 4. Compétitions à venir

### 4.1. Festival d'Alès

Il vous reste quelques jours pour vous inscrire au Festival d'Alès des 22-24 septembre : [affiche](#), [inscriptions](#)

### 4.2. Interclubs européens

Le club de Montpellier, vainqueur de la qualification Interclubs en mars dernier et en première division lors de la finale s'est qualifié pour les Interclubs européens qui auront lieu à Marseille les 30 septembre et 1er octobre. Les autres qualifiés sont : Le Bouscat, Rouen et Fruges pour la France, La Blécherette pour la Suisse et le Sablier de Liège, le Braine Trust et le Waterloo pour la Belgique. Il s'agit d'une compétition en parties originales en semi-rapides.

### 4.3. Championnats départementaux

- **CD 34** (samedi 7 octobre) : [affiche](#), [inscription](#)
- **CD 30** (dimanche 15 octobre) : [affiche](#), [inscription](#)
- **CD 66** (dimanche 22 octobre) : [affiche](#), [inscription](#)

Il y a dorénavant une redevance due à la fédération pour tous les participants licenciés dans un club **extérieur** au département dont c'est le championnat. Les résultats sont à envoyer sous Sigles à la [FFSc](#) (Joan Controu, qui calculera le montant de cette redevance) et au format Excel au comité régional.

Les titres et places qualificatives pour les championnats de France individuel et Promotion sont réservés aux joueurs licenciés dans un club du département concerné : les premiers joueurs par séries et catégories seront déclarés champions départementaux. Le premier joueur non N1 sera qualifié pour la finale du Championnat de France 2018 à Vichy. Le premier N5 et le premier N6 seront qualifiés pour le Championnat de France Promotion 2018 à Vichy. En cas de désistement, les deux joueurs suivants seront sur listes complémentaires. Si ces joueurs se qualifient par la suite au cours des phases du Championnat de France, ces places seront remises en jeu au championnat régional le 11 février 2018 à Montpellier.

### 4.4 Classique à Montpellier (14 oct. 2017)

Premier des tournois mensuels organisés par le club de Montpellier. Attention, les tournois du samedi après-midi commenceront cette année à **16 h** (convocation à 15h45) : [affiche](#), [inscription](#)

### 4.5. Qualification Vermeil (17 oct. 2017)

Peuvent participer tous les joueurs licenciés **nés en 1954 et avant**, sauf les joueurs de 1<sup>re</sup> série, qualifiés d'office. Le nombre de qualifiés n'a pas été confirmé par la fédération mais devrait être le même que l'an dernier : [affiche](#), [inscription](#)

## 5. Résultats de compétitions

### 5.1 Masters classique (17/7, Montpellier)

Quatrième titre consécutif pour Hervé Bohbot, devant Geneviève Coutand et Eve Henry. Voir [tous les résultats](#).

### 5.2 Championnats du Monde de Martigny (Suisse)

Hervé Bohbot, champion du monde par paires, associé au phénoménal Nigel Richards, également vainqueur au top de l'Elite duplicate et du blitz au top. Patrick Vigroux est 9e de l'Elite Duplicate.



- [Individuel](#) (251 j.) : 9. Patrick Vigroux (Montpellier), 47. Jean-Yves Costa (Nîmes), 51. Denis Coste (Nîmes), 90. Jean Nègre (Perpignan), 204. Teodora Bohbot (Montpellier).

- [Blitz](#) (216 j.) : 75. Jean-Yves Costa, 120. Jean-Marc Orhnial, 136. Hugo Andrieu, 195. Maëlys Orhnial, 197. Mathis Cardona.
- [Paires](#) (185 p.) : 1. Hervé Bohbot (Montpellier) / Nigel Richards (NZ), 38. Jean-Yves Costa / Denis Coste (Nîmes), 56. Alain Berthod (CH) / Jean-Marc Orhnial (Perpignan), 92. Hugo Andrieu (Perpignan) / Antoine Cligny, 110. Logan Michiels / Maëlys Orhnial (Perpignan).
- [Classique](#) (74 j.) : 31. Hervé Bohbot, 61. Teodora Bohbot.

Tournois open :

- [Classique](#) (32 j.) : 12. Jean-Marc Orhnial, 19. Mathis Cardona, 29. Maëlys Orhnial, 30. Hugo Andrieu.
- [Open A](#) (74 j.) : 41. Andrée Borg (Sète).
- [Open B](#) (123 j.) : 8. Jean-Marc Orhnial, 45. Hugo Andrieu, 78. Mathis Cardona, 83. Maëlys Orhnial, 98. Andrée Borg.
- [Open C](#) (132 j.) : 3. Jean-Marc Orhnial, 69. Andrée Borg, 81. Hugo Andrieu, 98. Mathis Cardona, 106. Maëlys Orhnial.
- [Open TH5](#) (250 j.) : 14. Jean-Marc Orhnial, 42. Hugo Andrieu, 179. Mathis Cardona, 181. Maëlys Orhnial.
- [Open Elite 1](#) (122 j.) : 27. Hugo Andrieu, 31. Nicole Vigroux (Montpellier), 37. Jean-Marc Orhnial, 89. Mathis Cardona, 98. Maëlys Orhnial.
- [Open Elite 2](#) (102 j.) : 28. Hugo Andrieu, 34. Nicole Vigroux, 44. Jean-Marc Orhnial, 60. Mathis Cardona, 75. Maëlys Orhnial.
- [Open Elite 3](#) (107 j.) : 19. Jean-Marc Orhnial, 22. Hugo Andrieu, 39. Maëlys Orhnial, 67. Mathis Cardona.

Voir le [site officiel des championnats](#) pour des photos, vidéos, journaux

### 5.3 Championnats du monde anglophone (Nottingham)

La semaine suivant les CDM francophones à Martigny, Nigel Richards et Hervé Bohbot se sont retrouvés à l'Université Trent de Nottingham où MSI organisait son 4e *World Scrabble Championship*. 77 joueurs de 26 pays ont joué 35 parties en 4 jours. Largement en tête après les 35 rondes, Nigel Richards a perdu en quarts de finale contre le numéro 2 mondial, l'Australien David Eldar, qui emportera finalement le titre face à l'Anglais Harshan Lamabadusuriya.

Hervé Bohbot termine 47e/77 joueurs avec 17 victoires et 18 défaites. L'autre représentant français, Robert Springer, termine 72e avec 13 victoires et 22 défaites.

Voir [tous les résultats](#).

### 5.4 Festival d'Argelès

Bernard Caro (Villeneuve-le-Roi) emporte le TH2 en parties originales (100 j.) devant Jean-François Himber (Nancy) et Jean-Yves Costa (Nîmes) et le tournoi principal (168 j.) a vu la troisième victoire de Patrick Vigroux (Montpellier), devant Philippe Coccoluto (La Seyne-sur-Mer) et Bernard Caro.

Jean-Yves Costa remporte le tournoi classique qui n'a rassemblé que 8 joueurs devant Marie-Louise Geubel (Perpignan) et Jean-François Ramel (Marseille).

Vainqueurs par séries et catégories :

- **TH2** : SN2 et Vermeils, Michèle Martens (Nîmes, 4e) ; SN3, Louis Bassères (Perpignan, 5e) ; SN4, Maryse Bonansea (Marseille, 19e) ; SN5, Viviane Peyro (Miramas, 50e) ; SN6, Gisèle Bruschi (Argelès, 79e) ; Vermeils, un nouveau venu dans cette catégorie, Jean-Yves Costa (Nîmes, 3e) !
- **TH4** : SN2, Marc Cabes (Montpellier, 7e) ; SN3, Daniel Moulinier (Bourges, 15e) ; SN4, Marie-Rose Montagne (Villelongue, 35e) ; SN5, Véronique Huselstein (Montpellier, 60e) ; SN6, François Bonnot (Perpignan, 102e) ; Vermeils, Jean-Yves Costa (Nîmes, 4e) ; Diamants, Michèle Martens (Nîmes, 16e) ; Jeunes, 1. Hugo Andrieu (Perpignan, 49e, Benjamin) 2. Maëlys Orhnial (Perpignan, 100e, Junior) ; 3. Eric Bonnot (Prades, 149e, Poussin).

Vous trouverez sur le site du comité les palmarès de (presque) toutes les éditions du [Festival d'Argelès depuis 1993](#). Comme d'habitude, si vous pouvez compléter les quelques données manquantes, si vous avez des classements, plaquettes, etc. merci de nous contacter.

Nadine Détré, présidente du club d'Argelès-sur-Mer, a annoncé sa décision de quitter la tête de l'organisation du Festival d'Argelès après avoir assuré 8 éditions. Le bureau du comité remercie Nadine pour son travail toutes ces années et se préoccupe pour l'avenir de ce tournoi, aucun "repeneur" ne s'étant encore fait connaître. Le Festival d'Argelès est un rendez-vous incontournable de notre comité depuis près de 25 ans et la quasi-totalité des joueurs de notre région se souvient des moments agréables qu'il y a passés... Il serait vraiment extrêmement regrettable qu'il ne se présente pas une nouvelle équipe pour poursuivre cette organisation, d'autant que la Mairie d'Argelès le souhaite également vivement. De son côté, le comité régional soutiendra toute initiative en ce sens.

TOUS LES RÉSULTATS : [TH2 originales](#), [TH4](#), [classique](#).

### 6. Carnet noir

**Chantal Jaffuel** nous a quittés le 28 juillet dernier. Membre de Montpellier-Scrabble depuis près de 20 ans, elle était un de piliers de nos séances du lundi soir. Il y avait de très nombreux scrabbleurs lors de ses obsèques lundi 31 juillet à l'église Saint-Paul de Montpellier puis au cimetière de Grammont. De très nombreux témoignages d'amitié ont été adressés à sa famille par son "autre" famille, celle des scrabbleurs.

Pierre-André Sigal, ancien du club de Montpellier et membre du club *Questions pour un champion* auquel Chantal appartenait également a écrit [ce bel hommage](#).

## 7. Création d'un "club virtuel"

Les "clubs virtuels", on en parle beaucoup en ce moment au niveau fédéral... Nous en lançons la première concrétisation, avec la création de l'association **Scrabble d'Oc** et cela pourrait servir de modèle aux autres comités. Il s'agit d'un club "virtuel" dans le sens où cette association n'a pas de lieu et d'horaire de réunion définis a priori, ce qui n'empêche pas bien sûr que ses membres en définissent par la suite, c'est même le but ! Il s'agit d'une association loi 1901 déclarée en préfecture, créée et dirigée par le comité régional (statutairement, c'est le même bureau directeur), destinée à regrouper les joueurs "qui ne fréquentent pas régulièrement un club affilié du comité régional Languedoc-Roussillon" et ce, qu'ils ne le souhaitent pas ou qu'ils ne le peuvent pas, mais qui souhaitent néanmoins s'y affilier.

Cela permettra par ailleurs de regrouper les joueurs auparavant licenciés en "100" qui n'auront plus lieu d'être : la cotisation au club "Scrabble d'Oc" a été fixée à un montant égal à celui de la licence fédérale. Il n'y a donc aucune différence pour les joueurs. Cela leur donne en revanche des possibilités supplémentaires : le fait d'être membre d'un club et non rattaché directement au comité leur permet par exemple de présenter une équipe Interclubs ou d'organiser des compétitions comme n'importe quel autre club. Cette nouvelle possibilité d'affiliation fera l'objet de communication vers les nombreux clubs non affiliés de notre comité.

Le président, Hervé Bohbot